



Chalonnnes sur Loire, le 24/03/2026

## **AVIS DE RECRUTEMENT - VILLE DE CHALONNES-SUR-LOIRE ANIMATEUR PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE (H/F)**

**La Ville de Chalonnnes-sur-Loire, membre de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, recrute un animateur (H/F), à temps non complet pour l'animation de la pause méridienne lors des temps scolaires, et l'animation extrascolaire les mercredis et lors des vacances scolaires (environ 27.5 heures par semaine, temps annualisé), dans le cadre d'un emploi permanent à compter d'avril 2026.**

Sous l'autorité hiérarchique des responsables de l'accueil périscolaire et extrascolaire, vous êtes recruté(e) en qualité d'animateur(rice). Vous êtes en charge d'assurer les temps d'animation et le quotidien des enfants sur différents temps :

- Accueil périscolaire le matin,
- Pause méridienne,
- Accueil périscolaire en fin d'après-midi,
- Accueil extrascolaire : les mercredis matins (période scolaire) et pendant les vacances (selon un rythme à définir).

Vous participerez activement à l'organisation de l'animation de ces différents temps, dans le respect du projet pédagogique mis en place au sein de la structure.

### **Missions secondaires :**

Vous conduisez les activités suivantes :

- Encadrer un groupe d'enfants,
- Assurer la sécurité du groupe lors des temps d'activités,
- Mettre en place un planning d'activités en cohérence avec le projet pédagogique,
- Adapter les activités au public concerné,
- Appliquer la législation et les règles de sécurité, prévues pour les Accueils Collectifs de Mineurs.

*Cette liste, non exhaustive, peut être enrichie d'activités complémentaires.*

### **Compétences clés attendues :**

- Compétences pédagogiques, sens de la communication,
- Sens de l'initiative et force de propositions,
- Capacité d'adaptation et de réaction à divers publics,
- Travailler en équipe et participer aux réunions de service.

### **Conditions :**

- Au sein d'une équipe d'une dizaine d'animateurs,
- Public : accueil des enfants de 3 à 11 ans en fonction des structures,
- Mise à disposition des moyens de la structure (minibus, matériel de campement, matériel pédagogique...).

**Diplôme** : BPJEPS ou équivalent souhaité.

**Modalités du poste :**

- Lundis, mardis, jeudis et vendredis, 19 heures par semaine (hors temps de réunion et de préparation).
- Mercredis (de 8.00 et 14.00),
- Vacances scolaires : 8.5 heures par journée d'animation extrascolaire (+ temps de préparation).

**Candidature (cv – lettre – copie diplôme) au plus tard le 8 avril 2026 :**

- Par mail : [rh@chalonnes-sur-loire.fr](mailto:rh@chalonnes-sur-loire.fr)
- Renseignements : 02 41 74 00 51

\*\*\*\*\*

*Informations complémentaires :*

*Travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.*